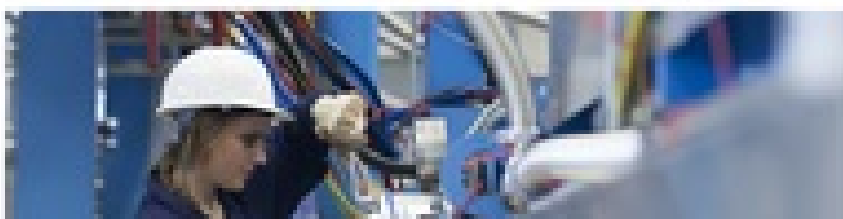




Une enquête nationale
sur les conditions de travail
et les parcours professionnels
d'octobre 2018 à mai 2019



INFOS PRATIQUES

UNE ENQUÊTE DE L'INSEE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Mis en ligne le 28 septembre 2018



Enquête conditions de travail



Une enquête nationale
sur les conditions de travail
et les parcours professionnels
d'octobre 2018 à mai 2019



L'Insee, en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), réalise, entre le 1er octobre et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail. Celle-ci a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques et risques encourus. À Treillières, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Objectifs de l'enquête

Cette enquête vise à obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions selon divers angles : horaires, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus, pénibilité, organisation du travail, sécurité, coopération, conflits...

Reconduite depuis 40 ans, et tous les 3 ans depuis 2013, cette enquête permet d'analyser l'évolution du travail.

Près de 35 000 logements interrogés

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 34 500 logements. Si votre logement a été retenu, un enquêteur de l'Institut, muni d'une carte officielle l'accréditant, se présentera chez vous pour vous interroger. Les réponses seront strictement anonymes et confidentielles. Elles servent uniquement à établir des statistiques.

L'échantillon a été tiré au hasard à partir du recensement de la population et des fichiers de paye de la fonction publique. L'enquête se déroule sur plusieurs interrogations. Si vous avez participé aux précédentes enquêtes, en 2016 ou en 2013, vous serez interrogé sur les évolutions de vos conditions de travail depuis la dernière enquête.

Thématiques du questionnaire

L'entretien avec l'enquêteur de l'Insee abordera plusieurs sujets :

- L'activité professionnelle actuelle
- L'organisation du travail (rythmes, autonomie, ambiance, représentation du personnel, changements...)
- Les contraintes physiques, la prévention et les accidents
- Les contraintes psychosociales, les relations avec le public
- L'état de santé perçue
- Le parcours familial et professionnel



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.

